

Bobigny, le 1^{er} décembre 2023

Communiqué de presse

Précarité alimentaire : le Département de la Seine-Saint-Denis et Action contre la Faim s'associent pour expérimenter un chèque alimentation durable avec le soutien de l'Etat.

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, Magalie Thibault, Vice-présidente du Département chargée des solidarités et de la santé, et Frédérique Denis, Conseillère départementale déléguée au Plan alimentaire territorial, ont rencontré, ce vendredi 1er décembre, Aïcha Koraïchi, présidente d'Action contre la Faim, pour échanger sur la mise en place d'une expérimentation d'un chèque alimentation durable en Seine-Saint-Denis.

La crise sanitaire, qui a fait basculer une partie de la population dans la précarité alimentaire, doublée d'une hausse des prix alimentaires (+21% depuis août 2021), rappelle que l'accès à une alimentation durable est un enjeu économique, social et écologique majeur.

Aussi, le 17ème baromètre IPSOS/Secours Populaire, réalisé à l'été 2023, révèle que « **32% des Français·e·s ont des difficultés à se procurer une alimentation saine permettant de faire 3 repas par jour** ».

Dans ce contexte, l'aide en nature proposée aux bénéficiaires de l'aide alimentaire reste nécessaire, mais demeure insuffisante, rendant ainsi d'autant plus importante la recherche de solutions complémentaires en matière de lutte contre la précarité alimentaire.

C'est pourquoi, le Département de la Seine-Saint-Denis s'est associé à Action contre la Faim afin d'**expérimenter la mise en œuvre d'un chèque alimentation durable** qui vise à contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire avec des solutions concrètes et innovantes.

Deux ans d'expérimentation dans quatre communes de Seine-Saint-Denis

Soutenue par l'Etat à hauteur d'1,5 million d'euros sur 3 ans dans le cadre de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » pour un **budget global d'environ 2,3 millions d'euros**, cette expérimentation se déploiera à partir du premier trimestre 2024 sur les communes de **Montreuil, Clichy-sous-Bois, Sevrans et Villetaneuse**.

Elle concernera des publics-cibles identifiés par le Département et Action contre la Faim avec les acteurs des territoires concernés (étudiant·e·s, ménages en situation de précarité, femmes enceintes ou avec un enfant en bas âge) avec **un panel estimé à 1 350 personnes** réparties dans les quatre communes concernées. L'expérimentation sera co-construite avec les acteurs du territoire et les personnes concernées afin de s'adapter aux enjeux et attentes spécifiques sur chaque territoire.

Les personnes accompagnées recevront **une aide financière de 50 euros par personne et par mois pendant 6 mois, destinée aux achats alimentaires. Ce montant pourra être bonifié de 25 euros pour des achats de produits sains et durables dans des commerces alimentaires ou pour tout achat alimentaire dans des enseignes dédiées aux produits durables.**

En complément de cette aide financière, les personnes accompagnées se verront proposer des **accompagnements par des acteurs du territoire engagés sur les questions d'alimentation durable, de santé / nutrition et de transition écologique** (tiers lieux alimentaires, épiceries solidaires, cuisines partagées, initiatives d'agriculture urbaine ou encore sessions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne autour de ces enjeux).

Un outil de plaidoyer pour inciter à des actions nouvelles en matière de lutte contre la précarité alimentaire

Un dispositif de suivi et d'évaluation sera mis en place pour suivre l'utilisation effective du chèque par les publics-cibles, les effets sur leur sécurité alimentaire, analyser et identifier avec toutes les personnes concernées les contraintes rencontrées et les leviers pour un meilleur accès à une alimentation saine et durable.

Cette expérimentation et son évaluation visent à nourrir les réflexions, locales mais aussi nationales, sur les actions à mener pour garantir un meilleur accès de toutes et tous à une alimentation durable et de qualité.

« La succession de crises - sanitaire, inflationniste et écologique - doit nous conduire à réinventer nos modes d'action publique afin de mieux répondre aux besoins de la population tout en préservant l'environnement. Avec Magalie Thibault, Vice-présidente en charge de la santé et des solidarités, et Frédérique Denis, Conseillère départementale déléguée en charge du Plan alimentaire territoriale, nous sommes donc fiers de porter cette expérimentation d'un chèque alimentation durable aux côtés d'Action Contre la Faim et avec le soutien de l'Etat. Ce partenariat innovant entre une collectivité territoriale et une ONG marque notre volonté commune d'expérimenter des solutions concrètes pour un meilleur accès à toutes et tous à une alimentation durable et de qualité ».

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

« Avec nos partenaires, nous constatons l'augmentation de la précarité alimentaire au quotidien et l'enjeu de mettre en place de nouvelles modalités d'aide pour lutter contre la faim en France. Ce projet s'inscrit entièrement dans notre volonté de co-construire et d'expérimenter avec les personnes concernées et les acteurs clés des territoires des approches nouvelles pour favoriser l'accès digne de toutes et tous à une alimentation saine et durable. Nous sommes ravies de renouveler, dans ce cadre, notre collaboration avec le département de la Seine-Saint-Denis, territoire que nous savons engagé dans la transition écologique et solidaire. »

Aïcha Koraïchi, Présidente d'Action contre la Faim



Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Osel LECUYER - olecuyer@seinesaintdenis.fr - 06 10 76 04 43

Action contre la faim

Fanny MANTAUX - fmantaux@actioncontrelafaim.org - 07 89 31 55 58